

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Réunion du 13 avril 2017**

L'an deux mil dix-sept, le treize du mois d'avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre d'Amilly se sont réunis à la Mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le 4 avril 2017.

Étaient présents : Bastel Fanny, Berthommé Suzette, Févre Céline, Géraud Marie-Elisabeth, Larelle Joëlle, Boisson Jackie, Madeira Claude, Perez Joaquim formant la majorité des membres en exercice,
Le conseil étant composé de 9 membres.

Présents : 8

Votants : 8 + 1 pouvoir

Absent excusé : Dubois Nathalie (procuration Berthommé Suzette)

Invitées : Chantal Berthou, secrétaire de Mairie, Emilie Couturier, apprentie

Désignation du secrétaire de séance : A l'unanimité Claude Madeira a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 40

Tous les membres du Conseil Municipal ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance : Madame le Maire demande aux membres du Conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière séance qui s'est déroulée le 24 mars 2016. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Signature du Registre des Délibérations.

ORDRE DU JOUR**I- PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2016**

1/ Présentation du Compte Administratif par Madame Le Maire repris ci-dessous :

Investissement

Dépenses	Prévus	226.090,67
	Réalisé	55.000,34
	Reste à réaliser	4.577,77

Recettes	Prévus	226.090,67
	Réalisé	172.171,34
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	409.267,45
	Réalisé	320.291,91
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	409.267,45
	Réalisé	415.206,67
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	117.171,00
Fonctionnement	94.914,76
Résultat global	212.085,76

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes, 7 voix pour et 2 abstentions **Délibération 2017/22**

2/ Présentation du Compte de Gestion :

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Monsieur le Percepteur et après délibération DCM 2017/22 le Compte de Gestion est approuvé par 8 voix pour et 1 abstention **Délibération 2017/23**

II- AFFECTATION DES RESULTATS

Présentation de l'Affectation des résultats 2016 par Madame Le Maire

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 (DCM n°2017/22 le 13 avril 2017), considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	14.745,35
Un excédent reporté de	80.169,41
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	94.914,76
Un excédent d'investissement de	117.171,00
Un déficit des restes à réaliser de	4.577,77
Soit un excédent de financement de	112.593,23

Le Conseil Municipal décide par 8 voix pour et 1 abstention d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/16 : EXCEDENT	94.914,761
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	10.000,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	84.914,76
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	117.171,00

Délibération 2017/24

III- CCAS-PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2016

1/ Madame le Maire expose que le CCAS doit rester ouvert si besoin et procède à la présentation du Compte Administratif comme repris ci-dessous :

Investissement

Dépenses	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévus	0,00
	Réalisé	0,00
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00
Résultat global	0,00

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote le Compte Administratif 2016 du CCAS et arrête ainsi les comptes, 8 voix pour et 1 abstention

Délibération 2017/25

2/ Présentation du Compte de Gestion :

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion du CCAS présentent les mêmes résultats selon l'état M 14, les sommes étant identiques à celles du Compte de Gestion tenu par Monsieur le Percepteur et après délibération DCM 2017/25 le Compte de Gestion est approuvé par 8 voix pour et 1 abstention

Délibération 2017/26

IV – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017 – TH/TFB/TFNB

Madame le Maire rappelle que les taux de 2013, 2014, 2015 et 2016 ont été respectivement de 7,60%, 17,50% et 57,60%. Après avoir délibéré le Conseil décide à l'unanimité le maintien des taux pour 2017, pour un total général de 161.453 €.

Délibération 2017/27

V – BUDGETS 2017 – COMMUNE -CCAS

1/Présentation du Budget total de la Commune par Madame Le Maire, il s'établit comme suit :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 412.562,80 €,
En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 557.803.46 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget 2017.

Délibération 2017/28

2/Présentation du Budget du CCAS par Madame Le Maire, il s'établit comme suit :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 0 €,
En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la hauteur de 0 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget 2017.

Délibération 2017/29

VI – FINANCES

1/ Réhabilitation et extension Mairie – plan de financement – emprunt -

Madame le Maire rappelle la délibération prise le 9 mars 2017 concernant la présentation du plan proposé par l'architecte et du prix estimé du coût des travaux et cède la parole au premier adjoint.

Ce dernier informe le conseil qu'un plan de financement est nécessaire à l'octroi de subventions selon le tableau ci-dessous :

Frais architecte	35.000 €
Rénovation	41.350 €
Agrandissement	142.035 €
Création bibliothèque	58.500 €
Total ht	276.885 €

Subvention département	60.000€
DETR	sollicité
FISPL	sollicité
Emprunt	150.000 €
Fonds propres	66.885 €
Total ht	276.885 €

Le conseil municipal à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé approuve le plan de financement, autorise Madame le Maire à contracter un emprunt et à signer tous les documents afférents à cette opération, et dit que les crédits sont ouverts au budget

Délibération 2017/30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Emargement : _____

Fanny BASTEL

Suzette BERTHOMME

Jackie BOISSON

Nathalie DUBOIS

Céline FEVRE

Marie-Elisabeth GERAUD

Joëlle LARELLE

Claude MADEIRA

Joaquim PEREZ